



AFISA-VFAS

Association fribourgeoise des institutions
pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile
Vereinigung Freiburger Alterseinrichtungen und Spitex

**PRO
SENECTUTE**

PLUS FORTS ENSEMBLE

Annexes au Rapport Pro Senectute Fribourg et AFISA sur les appartements adaptés avec accompagnement pour les personnes âgées (2026)

Les logements avec prestations ; Une solution médico-sociale pour demain ?

Analyses et perspectives dans le cadre de la planification médico-sociale
Projet AFISA - Pro Senectute Fribourg 2025

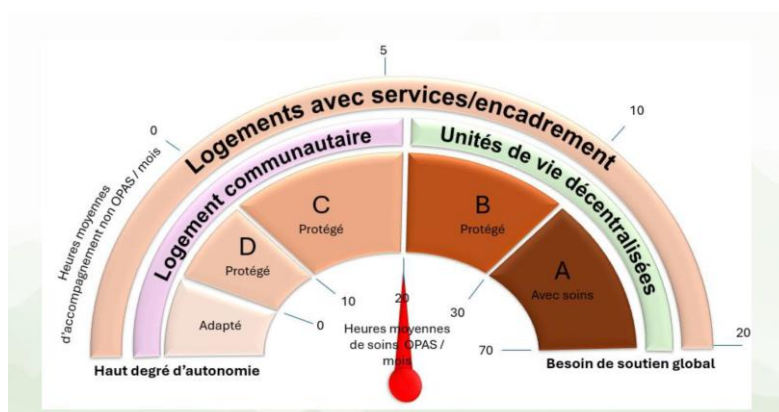
Contexte du projet

Dans un contexte de vieillissement de la population, la planification médico-sociale du canton est revue : le Conseil d'Etat fribourgeois confirme un changement de paradigme et une prise en charge à domicile accrue des 65+ ans. En effet, d'ici à 2020, 30% des personnes nécessitant des soins légers à modérés (RAI 1 à 6 actuellement) devront être soutenues à domicile¹. Une augmentation de 40% des besoins d'aide et de soins à domicile est envisagée jusqu'en 2030, sans garantie toutefois d'obtenir suffisamment de ressources tertiaires pour satisfaire la demande.

De plus, selon les fournisseurs de prestations et les proches, les habitant·e·s actuel·le·s² logements adaptés avec prestations peuvent vivre plus longtemps chez elleux en bénéficiant d'un accompagnement complet. Plusieurs partenaires privés ou publics évoquent le renforcement (en quantité et en qualité) de ces logements intermédiaires comme une solution pour éviter la construction d'EMS et faire face à l'absence de personnel soignant. La population âgée fribourgeoise (via des associations comme la Fédération des Retraité·e·s) a maintes fois demandé une politique active des autorités dans ce domaine.

L'AFISA³ - association faîtière de tous les EMS, réseaux de santé comprenant les services d'aide et de soins à domicile (ASAD), ainsi que les centres de coordination (Directrice : Claude Bertelletto Küng) - et **Pro Senectute Fribourg**⁴ - Fondation privée d'utilité publique offrant des prestations aux personnes de plus de 60 ans domiciliées dans le canton (Directeur : Emmanuel Michielan) - en collaboration avec le réseau des logements seniors du canton⁵, prônent activement le développement de ces structures intermédiaires.

Le présent projet propose d'analyser les solutions concrètes en termes de logements avec prestations pour les personnes âgées, et ainsi de faire avancer ce nouveau plan du domaine médico-social.



¹ Cf. Rapport de planification des soins de longue durée 2026-2030 du Conseil d'Etat, p.5-7

² Cf. liste Pro Senectute des *structures de logements protégés ou adaptés pour seniors du canton*, disponible sur : <https://fr.prosenectute.ch/fr/conseil/maintien-a-domicile/logement.html>

³ <https://www.afisa-vfas.ch/fr>

⁴ www.fr.prosenectute.ch

⁵ Cf. courrier à la DSAS du 15 juillet 2021 signé par la Plateforme « *Accompagnement dans les logements seniors du canton de Fribourg* » dont font partie 8 structures d'appartements (Marly, Diabolo Menhe, Coopérative du Vully, Rose d'Automne, Résidence du Marché – Bulle, St-Peter Gurmels, Magdalena Heitenried, Jardins du Torry Fribourg)

**Questionnements actuels :**

- Comment définir les types de structures existantes, à partir de schémas déjà développés (cf. exemple ci-dessus) ?
- Quels types d'habitants vivent actuellement dans ces structures ? Quel est le niveau de soins ou le nombre d'heures de soins ?
- Quelles solutions innovantes et quelles bonnes pratiques existantes sont mises sur pied par les structures ?
- Comment soutenir au mieux les besoins de la population vieillissante et nécessiteuse de soins dans les appartements adaptés pour seniors ?
- Comment renforcer la collaboration avec les soins à domicile et les autres aides possibles pour maintenir ces personnes dans les logements adaptés ?
- Quels incitatifs législatifs et financiers peuvent être mis sur pied pour favoriser la construction et l'exploitation de maisons ou logements pour personnes âgées ?
 - *Adaptation des prestations complémentaires (fédérales/cantoniales) ?*
 - *Soutien de l'accompagnement ou des urgences via la LPMS ?*
 - *Elargissement des indemnités forfaitaires aux structures « proches » ?*
- Quel est le niveau de bénévolat et comment organiser un partenariat avec les organisations existantes ?

Etapes/calendrier du projet :

1. Réunion des structures actuelles concernées en septembre 2025
2. Etat des lieux des structures actuelles (prestations, dotation, financement, collaborations) en septembre-octobre 2025
3. Analyse des heures de soins à domicile prestées par les ASAD publics au sein des logements analysés en octobre 2025
4. Entretiens détaillés avec les responsables de ces structures pour comprendre leurs défis et perspectives, octobre-novembre 2025
5. Compilation de sources et d'expériences d'autres cantons sur les possibilités de maintien à domicile. Analyse de la possibilité d'application pour Fribourg.
6. *Atelier du futur* - Financement des logements avec et sans PC par les particuliers et par les pouvoirs publics « Qui est responsable de quoi ? », en janvier 2026
7. Détermination des perspectives et défis de ces structures (tentatives de réponse aux questionnements ci-dessus) en étendant la réflexion à un groupe élargi de partenaires

Livrable :

1. Rapport intermédiaire en décembre 2025
2. Rapport final en février 2026

Organisation du projet :

- Cheffe de projet : Emma Dietsche, MAS travail social UNIFR
- Groupe de projet : Corine Helfer, suppléance Claude Bertelletto Küng (AFISA), Emmanuel Michielan, suppléance Angélique Gander (Pro Senectute Fribourg)
- Groupe élargi : sélection de partenaires (EMS, réseaux et/ou structures d'appartements adaptés) engagés dans la promotion de ces structures

Coût et financement du projet

Le montant total de financement du projet se monte à 42'000 francs. Les coûts sont pris en conjointement par l'AFISA et par Pro Senectute Fribourg.

Personne de contact :

Emma Dietsche, cheffe de projet emma.dietsche@fr.prosenectute.ch, 079 789 10 17

Jours de travail : lundi au jeudi à partir du 1 septembre

Wohnen mit Dienstleistungen ; Eine sozialmedizinische Lösung für morgen?

Analysen und Perspektiven im Rahmen der sozialmedizinischen Planung.
Projekt AFISA - Pro Senectute Freiburg 2025

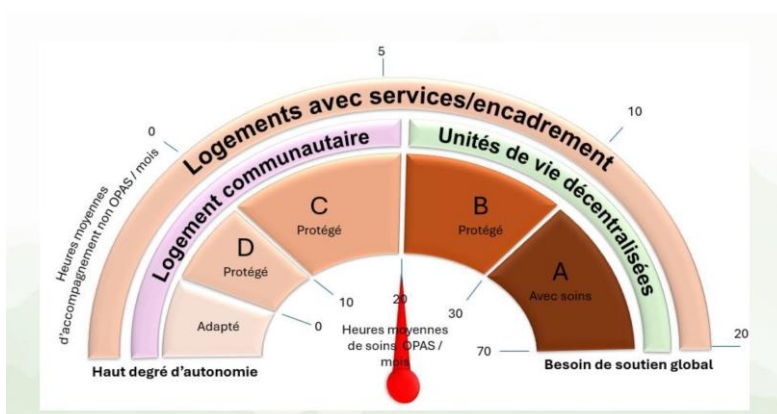
Hintergrund des Projekts

Vor dem Hintergrund der Bevölkerungsalterung wird die sozialmedizinische Planung des Kantons überarbeitet: Der Freiburger Staatsrat bestätigt einen Paradigmenwechsel und eine vermehrte Betreuung der 65+-Jährigen zu Hause. Bis 2020 sollen nämlich 30 % der Personen mit leichtem bis mittelschwerem Pflegebedarf (derzeit RAI 1 bis 6) zu Hause unterstützt werden¹. Bis 2030 wird mit einem Anstieg des Spitex-Bedarfs um 40% gerechnet, wobei jedoch nicht garantiert ist, dass genügend tertiäre Ressourcen zur Verfügung stehen, um die Nachfrage zu befriedigen.

Leistungserbringern und Angehörigen zufolge können die Bewohnerinnen und Bewohner² angepassten Wohnungen mit Dienstleistungen länger in ihren eigenen vier Wänden leben und dabei von einer umfassenden Betreuung profitieren. Mehrere private und öffentliche Partner erwähnen den Ausbau (quantitativ und qualitativ) dieser Zwischenwohnungen als eine Lösung, um den Bau von Pflegeheimen zu vermeiden und dem Mangel an Pflegepersonal zu begegnen. Die ältere Freiburger Bevölkerung (über Vereinigungen wie die Fédération des Retraité·e·s) hat wiederholt eine aktive Politik der Behörden in diesem Bereich gefordert.

Die AFISA³ - Dachverband aller Pflegeheime, Gesundheitsnetze, die die Spitexdienste (ASAD) sowie die Koordinationszentren umfassen (Direktorin: Claude Bertelletto Küng) - und **Pro Senectute Freiburg**⁴ - private gemeinnützige Stiftung, die Leistungen für im Kanton wohnhafte Personen über 60 Jahre anbietet (Direktor: Emmanuel Michielan) - in Zusammenarbeit mit dem Netzwerk der Seniorenwohnungen des Kantons⁵, setzen sich aktiv für die Entwicklung dieser Zwischenstrukturen ein.

Das vorliegende Projekt schlägt vor, konkrete Lösungen im Bereich des betreuten Wohnens für ältere Menschen zu analysieren und so diesen neuen Plan im medizinisch-sozialen Bereich voranzutreiben.



¹ Vgl. Bericht des Staatsrats über die Planung der Langzeitpflege 2026-2030, S.5-7.

² Vgl. Pro Senectute-Liste der *geschützten oder angepassten Wohnstrukturen für Senioren im Kanton*, abrufbar unter: <https://fr.prosenectute.ch/fr/conseil/maintien-a-domicile/logement.html>.

³ <https://www.afisa-vfas.ch/fr>

⁴ www.fr.prosenectute.ch

⁵ Vgl. Schreiben an die GSD vom 15. Juli 2021, unterzeichnet von der Plattform "Accompagnement dans les logements seniors du canton de Fribourg", der 8 Wohnungsstrukturen angehören (Marly, Diabolo Menche, Coopérative du Vully, Rose d'Automne, Résidence du Marché - Bulle, St-Peter Gurmels, Magdalena Heitenried, Jardins du Torry Fribourg)

**Aktuelle Fragestellungen :**

- Wie lassen sich die Arten bestehender Strukturen anhand bereits entwickelter Schemata definieren (siehe Beispiel oben)?
- Welche Arten von Bewohnern leben derzeit in diesen Strukturen? Wie hoch ist die Pflegestufe oder die Anzahl der Pflegestunden?
- Welche innovativen Lösungen und bestehenden bewährten Verfahren werden von den Strukturen entwickelt?
- Wie können die Bedürfnisse der alternden und pflegebedürftigen Bevölkerung in den angepassten Wohnungen für Senioren am besten unterstützt werden?
- Wie kann die Zusammenarbeit mit der häuslichen Pflege und anderen möglichen Hilfen verstärkt werden, um diese Menschen in den seniorengerechten Wohnungen zu halten?
- Welche gesetzlichen und finanziellen Anreize können geschaffen werden, um den Bau und den Betrieb von Seniorenhäusern oder -wohnungen zu fördern?
 - Anpassung der Ergänzungsleistungen (Bund/Kanton)?
 - Unterstützung von Betreuungs- oder Notfalldiensten über das MSchG?
 - Ausweitung der Pauschalentschädigungen auf "nahestehende" Strukturen?
- Wie hoch ist der Grad der Freiwilligenarbeit und wie kann eine Partnerschaft mit bestehenden Organisationen organisiert werden?

Meilensteine/Zeitplan für das Projekt :

1. Treffen der betroffenen aktuellen Strukturen im September 2025.
2. Bestandsaufnahme der aktuellen Strukturen (Leistungen, Ausstattung, Finanzierung, Zusammenarbeit) im September/Okttober 2025.
3. Analyse der von öffentlichen FGKiKP geleisteten häuslichen Pflegestunden innerhalb der analysierten Wohnungen im Oktober 2025.
4. Ausführliche Interviews mit den Leitern dieser Einrichtungen, um deren Herausforderungen und Perspektiven zu verstehen, Oktober-November 2025.
5. Zusammenstellung von Quellen und Erfahrungen aus anderen Kantonen zu den Möglichkeiten der häuslichen Pflege. Analyse der Anwendungsmöglichkeiten für Freiburg.
6. *Zukunftswerkstatt* - Finanzierung von Wohnungen mit und ohne EL durch Privatpersonen und die öffentliche Hand "Wer ist für was verantwortlich?", Januar 2026.
7. Bestimmung der Perspektiven und Herausforderungen dieser Strukturen (Versuche, die oben genannten Fragestellungen zu beantworten), indem die Überlegungen auf eine erweiterte Gruppe von Partnern ausgeweitet werden.

Lieferbar:

1. Zwischenbericht im Dezember 2025
2. Abschlussbericht im Februar 2026

Organisation des Projekts:

- Projektleiterin: Emma Dietsche, MAS Soziale Arbeit UNIFR.
- Projektgruppe: Corine Helfer, Stellvertretung Claude Bertelletto Küng (AFISA), Emmanuel Michielan, Stellvertretung Angélique Gander (Pro Senectute Freiburg)
- Erweiterte Gruppe: Auswahl von Partnern (Pflegeheime, Netzwerke und/oder Strukturen für angepasste Wohnungen), die sich für die Förderung dieser Strukturen einsetzen.

Kosten und Finanzierung des Projekts:

Die Gesamtfinanzierung des Projekts beläuft sich auf 42'000 Franken. Die Kosten werden von der AFISA und von Pro Senectute Freiburg gemeinsam getragen.

Kontaktperson: Emma Dietsche, Projektleiterin emma.dietsche@fr.prosenectute.ch , 079 789 10 17. Arbeitstage: Montag bis Donnerstag ab dem 1. September

Liste des participant·e·s à la rencontre

Organisation :

Bertelletto Küng Claude, Dir. AFISA

Helfer Corine, Economiste, AFISA

Michielan Emmanuel, Dir. Pro Senectute Fribourg

Gander Angélique, Resp. Travail social communautaire Pro Senectute Fribourg

Dietsche Emma, Chargée de projets Pro Senectute Fribourg

AFISA – VFAS :

de Weck Antoinette, Prés. AFISA

Jacquier Armand, Député Glâne

Meyer-Loetscher Anne, Députée Broye

Meuwly Christine, Prés. Conférence réseau

Mourgine Cyril, Dir. EMS Les Grèves du Lac ; *excusé*

Pollet Jacques, Dir. Réseau Santé Sarine

Structures de logements avec prestations :

Collaud Anne-Pascale, Trèfle à Quatre, St-Aubin

Repond Christian, Foyer Gruyérien, Bulle

Monferini Pierre, Foyer Monferini, Bulle

Perroud Stéphanie, Résidence du Marché, Bulle ; *excusée*

Moulin Jean-Paul, Résidence du Marché, Bulle

Chollet Nathalie, Appartements Myosotis Home de la Jogne, Charmey ; *excusée*

Collaud Sophie, Foyer St-Joseph, La Roche

Hämmerli Monika, Wohnen im Meyland, Murten

Rüggsegger Elisabeth, Wohnen im Meyland, Murten ; *excusée*

Schorderet Camille, Résidence des Chênes, Fribourg

Werthmüller Mireille, Stiftung Magdalena, Heitenried

Ducrest Daphnée, Am'O Montban, Farvagny

Réseaux Santé :

Gailhac Muriel, Dir. des soins Réseau Santé Sarine

Gauderon Renaud, Dir. Réseau Santé Social Veveyse ; *excusé*

Nicolet Valérie, Dir. Réseau Santé Social Broye

Bourgeois Laurent, Dir. des soins infirmiers Réseau Santé Social Broye

Marchon Nadia, Dir. Réseau Santé Glâne ; *excusée*

Oberson Bertrand, Chef de projets Réseau Santé Social Gruyère

Vallat Patrick, Architecte et coordinateur de projets Réseau Santé Social Gruyère ;
excusé

Représentant·e·s politiques ou autorités concernées :

Graden Lise-Marie, Préfète de la Sarine

Kolly Christine, Cheffe de service prévoyance sociale, DSAS

Paschoud Page Marie-Laure, Juge de Paix arr. de la Gruyère

Partenaires terrain ou recherche :

Hugentobler Valérie, Co-doyenne et responsable du LaReSS, HETSL

Mioranza Damien, Chargé de recherche, HETSL

Balmer Philippe, Dr. méd. adjoint réadaptation et gériatrie, HFR Tafers

Menétrey Mélanie, Resp. du service de liaison HFR

Osmani Julie, service de liaison HFR

Thiémond David, Chef du service des curatelles de la Ville de Fribourg

Dumoulin Chrystel, Cheffe du secteur social de la Ville de Fribourg

Duvoisin Sarah, Assistante sociale RFSM

Jordan Pierre-Alain, Infirmier chef EMS Les Camélias RFSM

Menoud Laurent, Prés. Pro Senectute Fribourg et Syndic d'Attalens

Rahel Habegger, Resp. activité politique et lobbying Pro Senectute Suisse

Déroulement des ateliers :

- Cinq thématiques ; chacune des thématiques a été abordée deux fois, par deux groupes prédéfinis différents, pendant 2 x 25' environ
- A la suite des ateliers, les échanges ont été restitués en plénière

Thématique 1

Financement des structures de logements adaptés avec prestations : quelles possibilités aujourd'hui et demain ?

1) Actuellement, seules les PC participent au financement public ; comment assurer l'accès aux prestations sociales, soignantes et hôtelières pour tous · tes ?

Risque de l'isolement social pour la classe moyenne surtout car entre fortunés et ceux au bénéfice des PC. Pistes pour cette classe sociale :

- subventions au loyer
- fortunes à différencier (selon si matérielle ou financière) pour l'accès aux liquidités
- accompagner les personnes dans leur chemin de vie et comprendre leurs besoins selon si :
 - locataire
 - propriétaire
 - le logement doit être adapté
 - isolement social

2) Est-ce que l'élargissement du champ d'application de la LPMS serait une solution ? (temps d'accompagnement pris en charge (reconnaissance, via convention avec l'Etat): ex. ½ poste pour X appartements/poste pour présence/interventions de nuit ?)

Il est clair que le système est complexe et que les pistes de financement sont variées, multiples, mal communiquées, propres à chaque région, district, canton, pays. Il est difficile de s'y retrouver.

Avant d'aborder une autre modification ou prise en charge, il vaudrait peut-être mieux de simplifier et de mutualiser. On se rend compte que les allocations pour impotents ne sont pas demandées ou trop peu par rapport au nombre de situations existantes.

3) Est-ce que le versement de l'indemnité forfaitaire (proche aidant) à la structure/accompagnement est une voie possible ?

Est-ce que l'institution pourrait être reconnue comme proche aidant, en assumant des tâches identiques que le proche à la maison ?

L'indemnité forfaitaire est aujourd'hui à 100% à charge des communes et entièrement défiscalisé, relève presque du bénévolat. Si un référent social occupait le rôle de proche-aidant, il s'agirait d'un salaire, ce qui pourrait poser un problème.

En revanche, dès lors que la charge est à 100% aux communes, qu'une définition du proche aidant est plus claire dans la LIF, le financement des communes pour le maintien à domicile via les PA pourrait être directement alloué à une structure avec des logements accompagnés, pour une tâche ou un poste de référent social.

→ Cela revient à des aides individuelles mutualisées qu'il faudrait standardiser avec un schéma unique.

Il faut toutefois faire attention avec la révision de la LIF de bien différencier les bénéficiaires (Impotents) :

- enfants, qui devraient être pris en charge par le canton,
- adultes
- Seniors, à charge des communes pour le maintien à domicile (pour l'instant)

4) Côté investissement ; qui soutient la création de structures supplémentaires et comment ?

Il existe des promoteurs immobiliers ou caisses de pension qui investissent actuellement. Il est plus aisé de la faire via des fondations, voir avec les moyens fédéraux pour les MOUPS ; tout est alors réinvesti dans les prestations.

Privé ; rendement 3-4 % mais pour du logement social, beaucoup plus bas. Les prêts hypothécaires sont onéreux en charge financières dès lors qu'il ne s'agit pas d'institutions reconnues, ce qui se répercute sur le prix du loyer et qui le rend moins PC compatible, ou au-dessus du montant de référence.

Inciter les coopératives, fondations, le public avec des prêts similaires à ceux octroyés à des institutions publiques.

Thématique 2

Structures intermédiaires ou institutions psycho-sociales : comment accueillir et encadrer des situations sociales complexes ?

1) Sur le terrain, reconnaissez-vous aujourd'hui la mission de ces structures par rapport à des situations psycho-sociales complexes ?

- Oui, la mission de ces structures par rapport à ce type de situations est reconnue par les participant·e·s à l'atelier : les représentant·e·s des services de curatelles, de la Justice de Paix, du service de liaison HFR et autres professionnel·e·s des Réseaux Santé.
- Les services sont compétents pour juger si le profil de la personne fonctionne ou non avec la structure
- Problème soulevé : souvent c'est au temps T qu'il faut trouver un logement pour les gens ; si les structures sont pleines, pas de possibilité de placements en « urgence »
- Fonctionne bien avec les profils de personnes anxieuses, qui vont fréquemment à l'hôpital car elles sont en souci / ou pour les personnes qui viennent de perdre un·e conjoint·e

2) Comment soutenir financièrement les institutions par rapport à ces situations ? (ex : financement d'un forfait pour chaque admission/facturation du temps d'accompagnement supplémentaire ?)

- Financement aux structures directement
- Problème si ça reste uniquement une gestion communale ; inégale répartition entre les régions
- Gestion devrait être homogène, passer par le canton ? : apporter un soutien dans la coordination

3) Comment le réseau (les professionnel·le·s multiples) peut mieux soutenir ces situations ?

- Collaboration et conventions en réseau
- Tenue d'un « dossier locataire » avec échanges d'informations (selon autorisation du ou de la locataire) entre SAD et accompagnement de la structure
- Cahier des charges clair pour les personnes qui ont ce travail : régler et réguler au mieux le métier
- Rôle de coordination ; requiert un profil formation tertiaire

4) Comment assurer et soutenir la cohabitation et la vie collective entre locataires (vivre-ensemble) ?

- Gestion des cas complexes, en coordination avec le réseau
- Assurer un équilibre entre les locataires / profils à l'admission

Thématique 3

Prestations de conciergerie sociale et prestations hôtelières : lesquelles sont indispensables et dans quelle mesure ?

1) Selon vous, quelles prestations doivent être favorisées/sont indispensables ? (ex : repas quotidiens, liens sociaux, coordination avec le réseau, qualité et prestations de la conciergerie sociale)

- Prestations de présence physique (importance ++): référence sociale sur place afin de renforcer le sentiment de sécurité et d'offrir un panel de prestations aux locataires
 - o Ecoute des besoins, des craintes et rediriger vers des services spécialisés si besoin, accompagnement dans petites tâches administratives, selon disponibilité, temps accordé par locataire
 - o Coordination avec les partenaires (déclenchement de séance de réseau au besoin); nécessite une bonne connaissance du réseau, afin d'assurer une prise en charge globale. Cela pourrait passer par la tenue d'un « dossier locataire » avec les informations relatives aux hospitalisations, les contacts, etc. (selon accord préalable et respect des données)
 - o Organisation de moments de rencontre et activités: favoriser les interactions sociales et lutter contre l'isolement, en collaboration éventuelle avec d'autres associations, partenaires; en intérieur et extérieur (nature, musées, etc.)
- Dispositif d'urgence: favorise le sentiment de sécurité, prolonge les possibilités du maintien à domicile
 - o Job sharing pour assurer un système (appel, présence) 7/7 et 24/24h/ collaboration avec le voisinage de proximité / système montre-alarme, tapis sonnette (comme dans les EMS), etc.
 - o Quid de l'autonomie
- Prestations d'aide et coordination relatives aux Activités instrumentales de la vie quotidienne (AIVQ)
 - o Aide aux courses, aide à cuisiner, aide administrative ou numérique: contribue au maintien à domicile
 - o Se pose la question du degré de dépendance de la personne et est-ce qu'il doit être évalué
- Prestations de Soins internalisés dans structure:
 - o Soins à domicile n'arrivent plus à répondre aux besoins spécifiques
 - o Soins sur place permet une réaction rapide en cas de situation d'urgence ou qui se dégrade
- Repas accompagnés (plaisir de partager son repas avec une personne, car la livraison ne suffit pas pour certains pour bien s'alimenter et y trouver du plaisir):
 - o Prestations actuelles de la CRF + projet-pilote en cours via le RSSV

- Autre solution : repas livrés pris en commun 1x par semaine pour répondre aux enjeux sociaux et briser la solitude
- Conférences sur les thématiques promotion et prévention : santé, sport, équilibre, alimentation, etc. via p.ex. les soins à domicile
- Prévention nécessaire par les soins à domicile qui permettent une détection précoce d'un problème de santé, physique ou psychique
- Activités et moments de rencontre : important du collectif
- Important d'accepter les animaux domestiques qui sont pour certaines personnes âgées une réelle ressource
- Important d'intégrer les proches aidants dans les différentes démarches et développer une collaboration avec eux. Ils ne doivent pas se désinvestir et il faut leur laisser leur place.
- Prestations et réponses via les nouvelles technologies peuvent être une réelle solution. Ex: robot ; détecteur bruit pour appel urgence, etc.

2) Quel profil (formation) privilégier pour la conciergerie sociale et sur quel modèle (temps partiel, 5/7, 7/7) ?

- Tâches complexes liées à la coordination avec le réseau et accompagnement social requièrent un niveau de formation tertiaire, domaine social ou santé (HETS, HES, Uni)
- Le profil doit disposer de qualités humaines et correspondre au profil des locataires, à leur niveau d'autonomie, mais en prenant en compte le vieillissement des locataires également ; et à la variété des prestations fournies
- Le poste de référent·e social· n'est à ce jour pas/peu encadré et reconnu. Un cahier des charges formel et clair est important pour toute structure qui offre un accompagnement tel : cela clarifie les tâches, contient les tâches (qui fait quoi), évite les débordements en-dehors des heures, évite de prendre des responsabilités qui ne sont pas les siennes, etc. → répartition claire des tâches
- Le référent social doit être capable de s'entourer de profils et soutiens multiples : partenaires de réseau, bénévoles, proches aidants, voisins, etc.
- Présence 5/7, mais atteignabilité H24 pour urgence via un système défini

3) Comment financer la conciergerie sociale ? Et les autres prestations (repas, nettoyage, etc.) ?

Voici les différentes pistes proposées pour le financement des prestations, de présence ou hôtelières :

- Facturation des prestations « à la carte » ou forfaitaire
- Facturation de la conciergerie sociale intégrée dans le montant global du loyer
- Adaptation du montant en fonction du niveau de vie et revenu des locataires.
- Si les locataires ne sont pas bénéficiaires des PC, alors adapter le montant et éventuellement prise en charge d'une partie de ce montant par les communes ? :

- Dans certains Districts (ex : Gruyère), si la personne n'est pas bénéficiaire des PC, la compensation est assumée par les communes
- Convaincre politiques / canton de soutenir la participation aux frais de ces prestations pour le maintien à domicile → planification des logements pour une offre homogène sur l'ensemble du canton, avec une participation aux coûts, des subventions, etc.
- Important de rémunérer / défrayer les bénévoles
- Enjeu des petites structures avec un 30% de RS + concierge vit sur place est répons à passablement de demandes

Thématique 4

Soins à domicile et accompagnement social : coordination et collaboration pour renforcer le maintien à domicile

1) Jusqu'où peut-on garder une situation à domicile ? Quelles sont les limites pour les soins à domicile/l'accompagnement ?

- Le réseau primaire participe au maintien à domicile ; la perte totale de réseau complexifie la prise en charge et le maintien à domicile / les soins à domicile ne peuvent pas remplacer le réseau de proches
- Prêter attention à l'adaptabilité du logement (mais coûts), qui favorise et prolonge le maintien à domicile (moyens auxiliaires et adaptations architecturales)
- Les facteurs liés au personnel (pénurie de personnel) et aux disponibilités et flexibilité des SAD ont une incidence sur les possibilités du maintien à domicile
- Certains facteurs individuels (perte de repères, changement des habitudes, perte de sens) peuvent complexifier les situations (mise en danger, peurs, angoisses, fugue, refus de soins, etc.)
- Suivi administratif et moyens d'actions contre la fracture numérique

2) Comment coordonner les soins avec l'accompagnement social (dans les structures) ?

- OSAD interne est une possibilité (service de soins interne à la structure)
- Coordination sur chaque cas/locataire entre soins et accompagnement → entretien réseau / « dossier locataire »

3) Quelles sont les « bonnes pratiques » de coordination ?

- Engager un·e AS dans les soins à domicile
- 24/24h « à la carte », selon besoins
- Clauses de libération concernant protection des données / secret médical
- Définition et répartition claire des tâches entre le personnel des SAD et des structures

4) Structure de soins : quel est le modèle de financement le plus approprié : personnel en interne ou en externe ?

Un modèle approprié serait l'OSAD interne pour : coordination, disponibilité, flexibilité, prévention

Thématique 5

Planification : les structures intermédiaires comme solution médico-sociale pour demain ?

1) Est-ce que ce type de structures peut devenir un pilier reconnu de la planification médico-sociale pour demain au niveau du canton ? (reconnaissance officielle, critères pour pouvoir accéder à des aides, etc.)

- Oui, considération unanime que cela doit être pris en compte dans la planification, notamment car les collectivités ne pourront jamais investir dans autant d'EMS requis (selon vieillissement démographique)
- Problème à la réflexion autour des structures intermédiaires : la discussion est souvent déplacée ou priorisée sur ; les moyens à mettre en place concernant le maintien à domicile (ordinaire), le soutien à l'adaptation au logement individuel (ex. incitatif vaudois de 3'000 CHF par personne dès mi-2026), possibilité de faire de l'EMS à domicile (palette plus large de prestations soins et sociales financées) ou possibilité de financer l'accompagnement social. Les discussions ne tournent pas réellement autour de la question des logements adaptés avec prestations (qui reste impensée)
- Des voix s'élèvent pour ; soutenir la volonté des personnes, de leurs besoins, à savoir le maintien à domicile, en structure ou non. Il en va de même pour l'égalité entre les régions. Il est par exemple plus facile d'accéder à ces offres en ville qu'en campagne (à nuancer en Singine), ou dans certains districts.

2) Qui fait quoi dans ce domaine entre : canton, communes, districts ? Comment mieux répartir les ressources et les missions entre communes, districts, cantons ?

- Il s'agirait d'avoir une répartition canton / communes, comme pour les EMS : investissements à la charge des communes, resp. des privés.
- Des collectivités peuvent mettre à disposition des terrains p.ex. ou charger des privés de construire. En principe, les coûts sont ensuite couverts par les loyers (PC compatibles en général). (rappel : création d'une chambre EMS coûte à la collectivité 350'000 CHF d'investissement)
- Concernant financement de l'exploitation / du fonctionnement : pas de solution claire : pistes via LPMS par exemple. Il y a aujourd'hui une peur de payer en plus, peur de franchir la première marche du financement de telles structures, même si elles coûtent moins cher que l'EMS (rappel : 75'000 CHF par an pour un lit sur le fonctionnement)
- Le manque de définitions des appartements avec prestations / appartements adaptés / appartements protégés / appartements de soins, etc. est aujourd'hui un obstacle dans la communication et l'avancement politique de ce sujet ; il y a

souvent confusion, au détriment des structures intermédiaires, au profit parfois de certains promoteurs privés, etc.

- Actuellement, aucune aide étatique pour ces structures qui participent au maintien à domicile
 - o Exemple : un responsable de Fondation (40 logements environ) indique avoir eu une difficulté incroyable à se faire reconnaître d'utilité publique : l'exonération d'impôts n'est actuellement pas acquise pour ces structures qui poursuivent des buts d'intérêt public.

3) Est-ce que la reconnaissance officielle de ces structures pourrait diminuer le besoin en nombre de lits stationnaires à l'avenir ?

Oui, indéniablement, mais les obstacles à la concrétisation de ces soutiens sont présents.

- Exemple : Dans le nouvel EMS de Belfaux, la condition a été posée d'avoir une construction modulaire permettant de transformer les chambres en appartements une fois le pic démographique atteint ; mais il n'a pas été choisi par le district de prévoir des appartements avec prestations tout de suite.

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre d'une étude réalisée par Pro Senectute Fribourg et l'Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile, nous avons besoin de collecter des données anonymes sur les habitants des structures d'appartement protégés, comme celle dans laquelle vous vivez. Pour permettre une meilleure compréhension des offres à destination des seniors en termes de logements avec prestations, et afin de consolider et d'étendre les possibilités de logements abordables et adaptés pour les personnes âgées, nous collectons des informations sur les soins à domicile, les mesures de curatelle ou Assurance Invalidité (AI), et les prestations complémentaires (PC) à l'AVS.

En accord avec les responsables de votre résidence, nous avons réalisé ce court formulaire qui nous aidera grandement dans notre étude et dans le but d'améliorer les conditions de logement pour les personnes âgées. Nous vous serions très reconnaissants de compléter ces quelques questions.

Bien entendu, toutes les informations resteront confidentielles et seront anonymisées.

Formulaire : A remplir individuellement (ex : 2 formulaires différents pour 1 couple) **et à remettre au responsable / secrétariat de votre maison avant le 25 novembre 2025**

1) Êtes-vous au bénéfice des prestations complémentaires à l'AVS ?

☐ Oui ☐ Non

2) Pour les personnes qui ne sont pas en âge AVS : Êtes-vous au bénéfice d'une mesure AI (Assurance invalidité) ?

☐ Oui ☐ Non

3) Êtes-vous au bénéfice d'une mesure de curatelle ?

☐ Oui ☐ Non

4) Faites-vous appel aux soins à domicile pour des soins (ex : aide à l'hygiène, bas de contention, pansements, soins thérapeutiques) ?

☐ Oui ☐ Non

5) Si OUI, faites-vous appel aux soins à domicile **2x par jour ou plus** ?

☐ Oui ☐ Non

Merci de votre collaboration !

Fiche de calcul pour les responsables des structures :

Nom de la résidence : _____

Total nombre de formulaires distribués : _____

Total nombre de formulaires retournés : _____

1) Êtes-vous au bénéfice des prestations complémentaires à l'AVS ?

Nombre de « Oui » : _____

Nombre de « Non » : _____

2) Pour les personnes qui ne sont pas en âge AVS : Êtes-vous au bénéfice d'une mesure AI (Assurance invalidité) ?

Nombre de « Oui » : _____

Nombre de « Non » : _____

3) Êtes-vous au bénéfice d'une mesure de curatelle ?

Nombre de « Oui » : _____

Nombre de « Non » : _____

4) Faites-vous appel aux soins à domicile pour des soins (ex : aide à l'hygiène, bas de contention, pansements, soins thérapeutiques)

Nombre de « Oui » : _____

Nombre de « Non » : _____

5) Si OUI, faites-vous appel aux soins à domicile **2x par jour ou plus** ?

Nombre de « Oui » : _____

Nombre de « Non » : _____

Merci de bien vouloir retourner ce document par mail à
emma.dietsche@fr.prosenectute.ch jusqu'au **15 décembre 2025**.

Merci de votre collaboration !

Sehr geehrte Damen und Herren,

im Rahmen einer Studie von Pro Senectute Freiburg und dem Freiburger Verband der Alters- und Pflegeheime sowie der Spitex benötigen wir anonyme Daten über die Bewohner von betreuten Wohnanlagen, wie derjenigen, in der Sie leben. Um ein besseres Verständnis der Angebote für Senioren im Bereich betreutes Wohnen zu ermöglichen und um die Möglichkeiten für bezahlbaren und altersgerechten Wohnraum zu konsolidieren und auszuweiten, sammeln wir Informationen über häusliche Pflege, Massnahmen der Beistandschaft oder Invalidenversicherung (IV) und Ergänzungsleistungen (EL) zur AHV.

In Absprache mit den Verantwortlichen Ihrer Wohnanlage haben wir dieses kurze Formular erstellt, das uns bei unserer Studie und bei der Verbesserung der Wohnbedingungen für ältere Menschen sehr helfen wird. Wir wären Ihnen sehr dankbar, wenn Sie diese wenigen Fragen beantworten würden.

Selbstverständlich werden alle Informationen vertraulich behandelt und anonymisiert.

Formular: **Bitte individuell ausfüllen** (z. B. 2 verschiedene Formulare für 1 Paar) und bis zum **25. November 2025 beim Verantwortlichen/Sekretariat Ihres Hauses einreichen**.

1) Beziehen Sie Ergänzungsleistungen zur AHV?

☐ Ja ☐ Nein

2) Für Personen, die noch nicht im AHV-Alter sind: Beziehen Sie eine IV-Leistung (Invalidenversicherung)?

☐ Ja ☐ Nein

3) Beziehen Sie eine Beistandschaft?

☐ Ja ☐ Nein

4) Nehmen Sie häusliche Pflege in Anspruch (z. B. Hilfe bei der Körperpflege, Kompressionsstrümpfe, Verbände, therapeutische Pflege)?

☐ Ja ☐ Nein

5) Wenn JA, nehmen **Sie zweimal täglich oder öfter** häusliche Pflege in Anspruch?

☐ Ja ☐ Nein

Vielen Dank für Ihre Mithilfe!

Analyse des logements adaptés avec prestations dans le canton de Fribourg

Ce formulaire est destiné à toutes les structures proposant des logements adaptés avec prestations pour les senior.e.s dans le canton de Fribourg.

Il nous permettra de collecter des données objectives relatives aux structures proposant des logements avec prestations. Il est constitué de 6 chapitres :

- 1) Organisation de la structure
- 2) Logements et équipements
- 3) Prestations fournies
- 4) Aides spécifiques matérielles ou financières des communes
- 5) Caractéristiques des habitant.e.s (prestations complémentaires, curatelles, AI)
- 6) Soins et aides au maintien à domicile

Le sondage dure environ 30 minutes.

Le formulaire a été réalisé par Pro Senectute Fribourg et AFISA.

1. Coordonnées de la personne de contact pour cette enquête (personne qui répond au sondage : nom, prénom, fonction, mail, n° tél.)

1) Organisation de la structure

2. 1. Nom et lieu de la structure :

3. 2. Coordonnées du propriétaire :

4. 3. Coordonnées du prestataire de services/exploitant (*si distinct du propriétaire*) :

5. 4. Coordonnées de la régie (*si distinct du propriétaire*) :

6. 5. Pourriez-vous nous décrire l'organisation juridique de la structure en y détaillant **les noms et les formes juridiques** de : 1) propriété 2) prestataire de services/exploitant 3) régie/gestion 4) Autres

7. 6. L'exploitant et/ou le propriétaire est-il au bénéfice d'une reconnaissance d'utilité publique ?

Une seule réponse possible.

☐ Oui

☐ Non

☐ Ne peut pas répondre

8. 6.1. Si vous avez coché : "Ne peut pas répondre", pourquoi ? *Merci de préciser.*

9. 7. Si une régie intervient, quel est son rôle/son mandat ? *Merci de préciser:*

10. 8. Si la structure est gérée par un exploitant externe, pouvez-vous nous décrire brièvement son mandat/le fonctionnement ?

11. 9. Combien de contrats/d'employé.e.s compte votre structure ?

12. 10. Combien de postes cela représente-t-il pour chaque secteur : 1) administration 2) accompagnement et aide 3) technique (concierge) ? *Merci de préciser le nombre de personnes et l'équivalent EPT, emploi à plein temps pour chaque secteur.*

13. 11. Vous appuyez-vous sur du bénévolat ? Si oui, merci d'indiquer le nombre de bénévoles.

14. 12. Qui décide de l'octroi d'un appartement ? *Merci de décrire brièvement le processus.*

15. 13. Y a-t-il des critères d'octroi des appartements pour les locataires (ex : âge, situation financière, domicile, mesures de curatelle, mesures de non admission, etc.) ? *Si oui, merci de détailler les critères.*

16. 14. Qui décide de la fin d'un bail ? Quelles sont les conditions/limites au séjour dans votre structure ? Merci de préciser ou de nous transmettre les documents relatifs par courriel à emma.dietsche@fr.prosenectute.ch.

17. 15. Souhaitez-vous apporter une précision ou ajouter quelque chose concernant l'organisation de la structure ?

2) Logements et équipements

16. Merci d'envoyer par mail à emma.dietsche@fr.prosenectute.ch le **document Excel** dûment rempli concernant le nombre, le prix, la surface des **logements** (*Annexe 1 dans le courriel d'invitation à remplir le formulaire*).

18. 17. Combien de logements au total compte votre structure ?

19. 18. Quel est le taux d'occupation de votre structure (au 30 juin 2025) ?

20. 19. Si vous disposez d'une liste d'attente (pour une entrée rapide ; ex. au mois prochain), est-elle de :

Une seule réponse possible.

☐ Aucune liste d'attente

☐ 0 à 3 personnes

☐ 4 à 10 personnes

☐ Plus de 10 personnes

21. 20. Combien de nouveaux.elles habitant.e.s avez-vous eu au cours de l'année **2024** ? (= taux de rotation)

22. 21. En **2024**, combien d'habitant.e.s sont sorti.e.s de votre structure pour les motifs suivants : 1) Entrée en EMS 2) Décès au domicile 3) Décès à l'hôpital 4) Déménagement ? *Merci de préciser le nombre pour chaque motif.*

23. 22. Est-ce que tous vos appartements contiennent les pièces suivantes (en plus de : chambre, salle de bain, salon) ? *Cochez les cases correspondantes.*

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Cuisine
- ☐ Balcon / terrasse (privatif)
- ☐ Local de rangement dans l'appartement (éviter déplacement à la cave)
- ☐ Cave
- ☐ Autres

24. 23. Les adaptations architecturales sont importantes pour permettre le maintien à domicile des senior.e.s. Dans votre structure spécialisée, sur quelles adaptations avez-vous mis un accent particulier ? *(ex : salle de bain, cuisine, couloirs, éclairage, accessibilité des jardins, etc.) Merci de préciser.*

25. 24. Quelle solution(s) avez-vous choisie(s) pour la buanderie ?

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Machines à laver dans les appartements
- ☐ Buanderie commune
- ☐ Autres

26. 25. Espaces communs (et autres) dont disposent les résident.e.s : *Plusieurs réponses possibles.*

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Local commun / salon / animation
- ☐ Cafétéria (uniquement boissons)
- ☐ Restaurant (avec cuisine et salle à manger)
- ☐ Salle à manger (uniquement)
- ☐ Cuisine équipée à disposition des habitant.e.s pour l'animation
- ☐ Jardin collectif
- ☐ Terrasse équipée avec du mobilier
- ☐ Buanderie
- ☐ Local à vélos / scooters électriques
- ☐ Atelier de bricolage
- ☐ Place de jeux (ex : pétanque, échecs, jeux d'enfants)
- ☐ Autres

27. 26. Accessibilité à l'immeuble : Votre structure dispose-t-elle des équipements suivants ?
Plusieurs réponses possibles.

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Places de stationnement accessibles à la mobilité réduite
- ☐ Dépose minute
- ☐ Places pour les services d'urgence
- ☐ Portes automatiques
- ☐ Transports publics à proximité (à moins de 200 mètres)

28. 27. Souhaitez-vous ajouter quelque chose concernant les logements/les équipements ?

3) Prestations proposées pour les résident.e.s (hors soins)

Les soins à domicile sont traités dans le chapitre 6 du formulaire.

29. 28. Si vous disposez d'une liste de prestations (avec tarifs), pourriez-vous nous la transmettre par courriel à emma.dietsche@fr.prosenectute.ch ? (*Hors soins*)

Une seule réponse possible.

☐ Oui

☐ Non

30. 29. A des fins de comparaison, veuillez indiquer quelles prestations sont proposées aux résident.e.s **par votre structure** (à l'interne) ? *Cochez ce qui convient.*

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Conciergerie sociale (présence régulière d'un.e référent.e à disposition des habitant.e.s)
- ☐ Animations / moments de rencontre organisés
- ☐ Service de déchetterie
- ☐ Soutien administratif
- ☐ Soutien numérique
- ☐ Accompagnement individuel
- ☐ Accompagnement pour rdv médicaux
- ☐ Repas en commun
- ☐ Repas apportés dans les appartements
- ☐ Entretien du linge
- ☐ Réparations / conciergerie / service technique
- ☐ Service de nettoyage
- ☐ Alarme / montre-alarme
- ☐ Transports
- ☐ Courses
- ☐ Pédicure / Podologue
- ☐ Services esthétiques (coiffure, ongles)

31. 30. Quels autres services sont proposés par votre structure (à l'interne) ?

32. 31. Pouvez-vous nous décrire le rôle, la fonction, le temps de travail du/de la **référent.e social.e** ? Merci de nous transmettre les documents relatifs à cette fonction par courriel à emma.dietsche@fr.prosenectute.ch (*contrat, cahier des charges, conditions générales du service*).

33. 32. Pour quels services avez-vous des accords / conventions avec des **prestataires externes** ?

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Animation / moments de rencontre organisés
- ☐ Service de déchetterie
- ☐ Soutien administratif
- ☐ Soutien numérique
- ☐ Accompagnement individuel
- ☐ Accompagnement pour rdv médicaux
- ☐ Livraison de repas
- ☐ Entretien du linge
- ☐ Réparations / conciergerie / service technique
- ☐ Service de nettoyage
- ☐ Alarme / montre-alarme
- ☐ Transports
- ☐ Courses
- ☐ Pédicure / Podologue
- ☐ Services esthétiques (coiffure, ongles)

34. 33. S'il y a d'autres services mis en place avec des prestataires externes, quels sont-ils ?

35. 34. Proposez-vous une collaboration avec le centre de coordination du district pour les transferts en EMS de vos locataires quand le séjour dans votre structure n'est plus possible ? *Si oui, veuillez brièvement expliquer le fonctionnement.*

4) Aides spécifiques matérielles ou financières des communes

Il peut aussi s'agir d'une aide d'une Association de communes ou de la Commission Senior+

36. 35. Bénéficiez-vous d'aides spécifiques de la part de la commune ?

Une seule réponse possible.

☐ Oui

☐ Non

☐ Ne sait pas

37. 36. Si oui, lesquelles ? *Plusieurs réponses possibles.*

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Aides financières directes
- ☐ Mise à disposition du terrain
- ☐ Prêts sans intérêts
- ☐ Service de conciergerie pour l'entretien du bâtiment
- ☐ Entretien des zones extérieures (jardin, déblayer la neige, etc.)
- ☐ Soutien systématique dans la communication (petites annonces, tout-ménage)

38. 37. Si vous bénéficiez d'autres aides de la commune, veuillez l'indiquer ici.

39. 38. En cas de déficit sur le fonctionnement de la structure, qui couvre les pertes ?

5) Caractéristiques des habitant.e.s

40. 39. Combien d'habitant.e.s vivent actuellement au sein de votre structure ?

41. 40. Si vous avez la moyenne d'âge de vos habitant.e.s, veuillez l'indiquer ici.

42. 41. A votre connaissance, combien de résident.e.s sont bénéficiaires des **prestations complémentaires** de l'AVS ?

43. 42. Avez-vous un accord avec la caisse de compensation concernant la reconnaissance des tarifs par les PC (frais de maladie) ?

Une seule réponse possible.

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ne sait pas

44. 43. Quelles prestations fournies par votre structure sont prises en charge dans le calcul des prestations complémentaires ?

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Conciergerie sociale
- ☐ Accompagnement individuel
- ☐ Repas
- ☐ Transports
- ☐ Ménage
- ☐ Assistance à domicile (lever, coucher, préparation des repas, aide pour les courses, etc.)
- ☐ Alarme
- ☐ Autres

45. 44. A votre connaissance, combien d'habitant.e.s sont au bénéfice d'une mesure de **curatelle** ?

46. 45. A votre connaissance, combien d'habitant.e.s sont au bénéfice d'une mesure **AI** (et donc pas encore en âge AVS) ?

47. 46. Souhaitez-vous ajouter ou préciser quelque chose concernant les caractéristiques des habitant.e.s et/ou les prestations complémentaires ?

6. Soins à domicile et aides au maintien à domicile

Soins à domicile

48. 47. Veuillez brièvement expliquer le système mis en place dans votre structure pour les **soins à domicile**. (*Ex : soins à domicile internes ou prestataires externes, collaboration avec un ou plusieurs partenaires, etc.*). Si vous disposez d'une convention / accord, merci de nous le transmettre par mail à emma.dietsche@fr.prosenectute.ch.

49. 48. Auprès de quel/s prestataire/s de soins à domicile pourrions-nous collecter des données anonymisées concernant l'état de santé de vos résident.e.s ? (*Nom du partenaire, personne de contact*).

50. 49. A votre connaissance, combien de résident.e.s font appel aux soins à domicile (soins de base ou infirmiers financés par la LAMal) ?

51. 50. Afin d'estimer le degré de dépendance aux soins, pourriez-vous nous indiquer le nombre d'habitant.e.s qui reçoivent des soins à domicile **2x par jour** (week-end compris) ?

52. 51. Avez-vous un.e médecin de référence pour les habitant.e.s ? *Si oui, merci de préciser.*

53. 52. Avez-vous des accords avec d'autres intervenants du domaine médico-social (Ex : psychiatrie, psychologie, ergothérapie, physiothérapie, dentiste, podologue, etc.) ? *Si oui, merci de préciser.*

Aides au maintien à domicile

Par "aides à domicile", nous entendons toutes les mesures pour l'aide et l'accompagnement de l'habitant.e dans la réalisation des tâches quotidiennes (ex : soins de base, soins d'hygiène, accompagnement individuel, accompagnement aux repas, aide à la prise de médicaments, etc.)

54. 53. Disposez-vous d'un service interne d'aides à domicile (selon définition ci-dessus) ?

Une seule réponse possible.

☐ Oui

☐ Non

55. 54. Si oui, pourriez-vous nous expliquer comment fonctionne votre système interne : types de prestations réalisées, nombre d'habitant.e.s concerné.e.s, qualifications du personnel, facturations, reconnaissance LAMal, limites et/ou collaboration avec un service externe reconnu.

56. 55. Y a-t-il une personne **présente** h24 au sein de votre structure ?

Une seule réponse possible.

☐ Oui

☐ Non

57. 56. Si oui, pouvez-vous brièvement expliquer le système mis en place ?

58. 57. Y a-t-il une personne **atteignable** h24 pour les habitant.e.s de votre structure ?

Une seule réponse possible.

☐ Oui

☐ Non

59. 58. Si oui, pouvez-vous brièvement expliquer le système mis en place ?

60. 59. Souhaitez-vous ajouter ou préciser quelque chose concernant les soins et aides au maintien à domicile ?

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

Liste des structures d'appartements adaptés avec ou sans accompagnement pour senior.e.s du canton de Fribourg

Nom de la résidence	Lieu	Institution (contact respons.)	Régie (contact location)	Site Internet ou brochure	Nbre appart.	Accompagnement social	Prestations et services
BROYE							
AVEC ACCOMPAGNEMENT SOCIAL							
Résidence "Le Trèfle à Quatre"	Route de Villars 14 1566 St-Aubin	Coopérative Résidence "Le Trèfle à Quatre" 079 897 02 14 letrefleaquatre@saint-aubin.ch	Norbert Chardonnens SA Route de la Distillerie 1 1564 Domdidier 026 676 92 40 mail@chardonnens.ch	https://saint-aubin.ch/sante-et-social/residence-le-trefle-a-quatre	14	Une personne de référence est présente plusieurs demi-jours par semaine	Salle commune, cuisine commune, buanderie commune
Résidence L'Âge d'Or	Ch. du Pré du Château 10 1482 Cugy FR	Clos du Savuat SA 079 330 65 28 savuatsa@bluewin.ch	MR Immo Gérance SA Rue du Camus 11 1470 Estavayer-le-Lac 026 663 20 28	https://cugy-fr.ch/sante-social/seniors	21	Une personne de référence vit sur place	Situé au centre du village, commerces et gare à proximité, salle commune
SANS ACCOMPAGNEMENT SOCIAL							
Appartements adaptés pour senior.e.s	Place des Sports 6 1773 Léchelles		Norbert Chardonnens SA Route de la Distillerie 1 1564 Domdidier 026 676 92 40 mail@chardonnens.ch		11		Situé à proximité de la gare
Les Portes du Lac	1470 Estavayer-le-Lac	GEFISWISS 021 613 80 79 ventes@gefiswiss.ch	GALLAND & CIE SA 021 310 25 80 locationvip@regiegalland.ch Gérance Immobilière de la Broye Rue du Camus 2 1470 Estavayer-le-Lac 026 663 93 39 info@gerancebroye.ch	https://habiter-estavayer.ch/locatif-senior-2/	17		Appartements adaptés (normes SIA 500), espaces communs, quartier intergénérationnel et services à proximité
Immeuble des appartements adaptés	1532 Fétigny	Commune de Fétigny 026 660 25 46 commune@fetigny.ch			10		Appartements adaptés
GLÂNE							
AVEC ACCOMPAGNEMENT SOCIAL							
Ecoquartier des Echervettes Dès été 2026	1680 Romont		Régie Butte Immobilier SA Rue Nicolas-Glasson 8 1630 Butte 026 563 63 63 info@regiebutte.ch	https://echervettes.ch/les-appartements/location	72	Présence d'une personne de référence un jour par semaine	Espaces communs, ligne d'urgence 24h/24, autres services d'aide à domicile
SANS ACCOMPAGNEMENT SOCIAL							
Soleil d'Automne SA	Ch. du Soleil 16 1670 Ursy		BD Gérance Romont Place St-Jacques 1 1680 Romont 026 913 03 30		12		Appartements adaptés
Résidence "Les Coquelicots"	Route de Villariaz 32 1687 Vuisternens-dt-Romont		Gerama Immobilier Place de la Gare 5 1700 Fribourg 026 351 15 20	https://vuisternens.ch/sante-social/seniors	30		Appartements adaptés

Liste des structures d'appartements adaptés avec ou sans accompagnement pour senior.e.s du canton de Fribourg

Nom de la résidence	Lieu	Institution (contact respons.)	Régie (contact location)	Site Internet ou brochure	Nbre appart.	Accompagnement social	Prestations et services
GRUYERE							
AVEC ACCOMPAGNEMENT SOCIAL							
Foyer Gruyérien	Rue du Moléson 1 1630 Bulle	Foyer Gruyérien 026 912 55 40	Gruyère Immo-SA 1630 Bulle 026 919 09 99	https://foyergruerien.ch/	91	Présence tous les jours (y compris jours fériés et week-ends) d'un.e référent.e social.e et système de piquet la nuit	Appartements adaptés, espaces communs, lessive et nettoyage des appartements
Foyer Monferini	Rue du Pays-d'Enhaut 85 1630 Bulle	Foyer Monferini 026 912 53 83	Gruyère Immo-SA 1630 Bulle 026 919 09 99		42	Présence tous les jours (y compris jours fériés et week-ends) d'un.e référent.e social.e et système de piquet la nuit	Appartements adaptés, espaces communs, lessive et nettoyage des appartements
Résidence du Marché	Résidence du Marché 1630 Bulle	Résidence du Marché 026 552 50 70 office@residence-du-marche.ch		https://residence-du-marche.ch/restaurant/	27	Présence tous les jours (y compris jours fériés et week-ends) d'un.e référent.e social.e et système de veille la nuit	Appartements adaptés, espaces communs, lessive et nettoyage des appartements, 3 repas par jour dans salle commune (pension complète)
SANS ACCOMPAGNEMENT SOCIAL							
Appartements "Les Myosotis"	Rue du Centre 25 1637 Charmey		Weck Aeby & Cie SA 1700 Fribourg 026 347 30 40	https://www.home-jogne.ch/index.php/fr/appartements-2	27		Appartements adaptés, services proposés par le Home de la Jogne situé à proximité (repas, lessive, ménage)
Immeuble pour senior.e.s Foyer St-Joseph	Route de Fribourg 54 1634 La Roche	Foyer St-Joseph La Roche 026 414 96 96 info@foyerlaroche.ch	Régie Châtel SA Avenue de la Gare 26 1618 Châtel-Saint-Denis 021 948 23 23		16		Appartements adaptés, services proposés par l'EMS Foyer St-Joseph situé à proximité (repas, ménage)
LAC / SEE							
AVEC ACCOMPAGNEMENT SOCIAL							
Alterswohnungen Wohnen im Meyland	Meylandstrasse 42 3280 Murten	Hermann und Elisabeth Liechti-Stiftung 026 670 43 43		https://wohnen-im-meyland.ch/	38	Présence tous les jours (y compris jours fériés et week-ends) d'un.e référent.e social.e	Appartements adaptés, espaces communs, 3 repas par jour dans salle commune
Seniorenwohnungen Montessalet	Montessalet 6 3280 Murten	Seniorenwohnungen Montessalet 026 670 52 10	ZIFAM AG 3019 Bern 031 926 14 14	https://montessalet.ch/	16	Présence plusieurs demi-jours par semaine d'un.e référent.e social.e	Appartements adaptés, espaces communes, cuisine commune
Résidence Beaulieu	Prehlstrasse 15-21CH 3280 Murten	Résidence Beaulieu 026 670 85 85	Hauptsitz Senevita AG Worbstrasse 46 Postfach 345 CH 3074 Muri b. Bern	https://www.senevita.ch/fr/sites/alter-sresidenz-beaulieu-murten/	55	Présence tous les jours d'un.e référent.e social.e, système d'urgence	Appartements adaptés, espaces communes, services de nettoyage et buanderie, repas 3x par jour

Liste des structures d'appartements adaptés avec ou sans accompagnement pour senior.e.s du canton de Fribourg

Nom de la résidence	Lieu	Institution (contact respons.)	Régie (contact location)	Site Internet ou brochure	Nbre appart.	Accompagnement social	Prestations et services
SANS ACCOMPAGNEMENT SOCIAL							
Alterswohnungen Hospiz St.Peter	3212 Gurmels	Stiftung Hospiz St.Peter Hauptstrasse 115 3212 Gurmels 026 674 62 62 info@stpetergurmels.ch Route de la Gare 12 1786 Sugiez info@residencevully.ch 077 532 20 99		https://www.stpetergurmels.ch/woh- nugen.html	25		Appartements adaptés, espaces communs, situé à proximité de l'EMS
Résidence du Vully	Route de la Gare 12 1786 Sugiez			https://www.residencevully.ch/kopie- von-home	27		Appartements adaptés, espaces communs, situé à proximité de l'EMS
SARINE							
AVEC ACCOMPAGNEMENT SOCIAL							
Rose d'Automne	Ch. du Cardinal Journet 6 1752 Villars-sur-Glâne	Référence sociale Rose d'Automne residencerosedautomne@fr.prosenectute .ch 026 422 79 79	Gérances Giroud SA Rue du Centre 2 1752 Villars-sur-Glâne 026 408 95 65	https://fr.prosenectute.ch/fr/les- maisons/rose-d-automne.html		Présence d'une personne de référence les jours ouvrés, ligne 49 d'urgence reliée à l'EMS voisin	Appartements adaptés, espaces communs, buanderie commune, ménage
Diabolo Menthe	Passage du Cardinal 18 1700 Fribourg	Référence sociale Diabolo Menthe anne- christine.meuwly@fr.prosenectute.ch 026 347 12 40	Weck Aeby & Cie SA 1700 Fribourg 026 347 30 40	https://fr.prosenectute.ch/fr/les- maisons/diabolo-menthe.html		Présence d'une personne de référence les jours ouvrés 41	Appartements adaptés, espaces communs, buanderie commune, ménage
La Prairie 1	MIC de Marly Route de l'Ancienne Papeterie 1723 Marly	Référence sociale La Prairie 1 azita.audriaz@fr.prosenectute.ch 026 347 12 40	Weck Aeby & Cie SA 1700 Fribourg 026 347 30 40	https://fr.prosenectute.ch/fr/les- maisons/la-prairie-1.html		Présence d'une personne de référence les jours ouvrés 76	Appartements adaptés, espaces communs, buanderie commune, ménage
Résidence des Chênes	Route de la Singine 2 1700 Fribourg	Résidence des Chênes 026 484 88 00 residence@chenes.ch		https://chenes.ch/services/appartem- ents-protoges		Présence d'une personne de référence une journée par semaine 5	Appartements adaptés, espaces communs, buanderie commune, services via l'EMS voisin
Résidence Pra Bastian	Imp. Pra Bastian 1726 Farvagny-le-Grand		Alterimo Sàrl Route de Prilly 25 1023 Crissier 021 694 30 20 info@alterimo.ch	https://www.alterimo.ch/wp- content/uploads/2024/07/Farvagny- le-Grand-21-x-14.8-cm-1-1.pdf		Présence plusieurs demi-jours par semaine d'un.e référent.e social.e 14	Appartements adaptés, espaces communs
Résidence de l'Arney	Route de l'Ecole 1 1753 Matran	Commune de Matran Route de l'Ecole 6 1753 Matran 026 402 12 12 commune@matran.ch	Sallin Immobilier Grand-places 16 Case postale 1440 1701 Fribourg 026 321 21 21 location@sallin-immobilier.ch	https://matran.ch/fileadmin/user_upload/ documents/Matran/WWW/Editors/sante- social/Residence_de_l_Arney/Brochure_Ar- ney_-_Version_internet_-_11.2022.pdf		Présence plusieurs demi-jours par semaine d'un.e référent.e social.e 19	Appartements adaptés, espaces communs
L'Am'O Montban	Montban 20 1726 Farvagny-le-Grand	Daphnée Ducrest 079 443 19 40 info@amo-montban.ch		https://amo-montban.ch/		Présence plusieurs demi-jours par semaine d'un.e référent.e social.e 6	Appartements adaptés, espaces communs

Liste des structures d'appartements adaptés avec ou sans accompagnement pour senior.e.s du canton de Fribourg

Nom de la résidence	Lieu	Institution (contact respons.)	Régie (contact location)	Site Internet ou brochure	Nbre appart.	Accompagnement social	Prestations et services
SANS ACCOMPAGNEMENT SOCIAL							
Les Jardins du Torry	Route des Bonnesfontaines 28 1700 Fribourg	Service des affaires bourgeoises de la Ville de Fribourg Rue des Alpes 10 1700 Fribourg 026 351 78 04	Régie de Fribourg Rue St-Pierre 1 1700 Fribourg 026 350 55 11 regiedefribourg@rfsa.ch	https://www.ville-fribourg.ch/actualites/les-jardins-du-torry-des-logements-penses-et-realises-pour-les-seniors	19		Appartements adaptés à proximité de l'EMS
L'Archipel Appartements de la Résidence St-Martin	Route de la Résidence 1 1741 Cottens	Résidence Saint-Martin Route de la Résidence 1 CH-1741 Cottens 026 477 61 12 piscine@residence-stmartin.ch		https://www.larchipel.ch/prestation/appartements/	8		Appartements adaptés, services via l'EMS voisin (repas, nettoyage, animation)
Appartements pour senior.e.s "Pré Zurthanen"	1723 Marly	Route de Fribourg 9 Case postale 63 1723 Marly 026 435 50 60 ssm@marly.ch			40		Appartements adaptés, situé à proximité de l'EMS
Maison les Mésanges	Ch. des Mésanges 14 1700 Fribourg	Maison les Mésanges Ch. des Mésanges 14 1700 Fribourg 026 466 10 57	Weck Aeby & Cie SA 1700 Fribourg 026 347 30 40		84		Appartements adaptés, habités aux 2/3 par des étudiants

Liste des structures d'appartements adaptés avec ou sans accompagnement pour senior.e.s du canton de Fribourg

Nom de la résidence	Lieu	Institution (contact respons.)	Régie (contact location)	Site Internet ou brochure	Nbre appart.	Accompagnement social	Prestations et services
SENSE / SINGINE							
AVEC ACCOMPAGNEMENT SOCIAL							
Alterswohnungen Magdalena	Magdalenastrasse 6 1714 Heitenried	Wohn- und Altersheim Magdalena (Stiftung) 026 495 16 44		https://www.heitenried.ch/wohn-und-altersheim-magdalena	23	Présence tous les jours (y compris jours fériés et week-ends) d'un.e référent.e social.e, passage le soir avant le coucher et le matin	Appartements adaptés, espaces communs, cafétéria, repas 3x par jour, nettoyage et buanderie
SANS ACCOMPAGNEMENT SOCIAL							
Stiftung "Drei Rosen"	Alfons Aeby Strasse 15 3186 Düdingen	JFAG Immobilien AG Velgaweg 15 3186 Düdingen 026 493 45 20 info@jfag-immobilien.ch		https://www.duedingen.ch/wohnenimalter	17		Appartements adaptés
Stiftung Spichermatte	Tunnelstrasse 2 3186 Düdingen	JFAG Immobilien AG Velgaweg 15 3186 Düdingen 026 493 45 20 info@jfag-immobilien.ch		https://www.duedingen.ch/wohnenimalter	16		Appartements adaptés
Vinzenzhaus Tafers	Bruchmatt 9 1712 Tafers	Markus Brügger Schwarzseestrasse 5 1712 Tafers 026 494 80 14 immobilien@tafers.ch		https://www.tafers.ch/organisationen/20714	9		Appartements adaptés
Alterswohnungen Gräffet	Gräffetstrasse 1735 Giffers	Gemeindeverwaltung Dorfplatz 15 1735 Giffers 026 418 26 26 gemeinde@giffers.ch	Gerama Immobilier 1700 Fribourg 026 351 15 40	https://www.giffers.ch/delegierte-gemeindeverbnde/30250	14		Appartements adaptés, situé à proximité de l'EMS
Alterswohnungen Bösinggen	3178 Bösinggen	Stiftung Wohnen in Bösinggen 3178 Bösinggen Renate Maurer 031 747 98 55 verwaltung@sensemail.ch		https://www.boesingen.ch/mieter	24		Appartements adaptés
Stiftung Wohnen in Schmitten	3185 Schmitten	Stiftung Wohnen in Schmitten Martina Jost 079 671 02 75 Stiftung Kaplaneimatte Adrian Schmutz Kaplaneistrasse 45 3182 Ueberstorf		https://www.schmitten.ch/organisati-onen/10551	28		Appartements adaptés
Stiftung Kaplaneimatte	3182 ueberstorf	031 741 43 35		https://www.ueberstorf.ch/alter/18952	11		Appartements adaptés
VEVEYSE							
SANS ACCOMPAGNEMENT SOCIAL							
Coopérative de la Cité	1616 Attalens	Coopérative de la Cité C/O Pascal Emonet Ch. des Erables 49 1617 Tatroz			32		Appartements adaptés